



La Commune



La souffrance des enfants pauvres

Editorial

Le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 qui établit la IV^e République proclame : " *La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.* "

Et pour que ce soit bien clair que ces phrases sont, d'un point de vue juridique, parfaitement légales de nos jours, rappelons le préambule de la Constitution de l'actuelle Ve République : " *Le peuple français proclame solennellement son attachement aux droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946.* "

Ce rappel, pour souligner à quel point nos gouvernants se moquent de ce qu'ils votent et piétinent d'un coeur léger leur propre " légalité " .

En effet, on le trouvera en détail dans ce numéro, un récent rapport du CERC ¹ qui révèle qu'en France un million d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté, fixé par l'Insee à 650 euros par mois. Beaucoup de familles n'atteignent pas ce seuil, puisque selon ce même rapport du CERC, " *une famille qui élève quatre adolescents et touche le RMI se situe 34 % au-dessous de ce seuil* " . Le chiffre d'un million d'enfants représente près de 8 % des moins de dix-huit dans notre pays.

Un chiffre qui ne tient pas compte des sans domicile fixe (on estime à 20 000 le nombre d'enfants SDF), les personnes âgées logées dans des foyers ni ceux qui vivent dans des mobil home ou des abris de fortune en périphérie des villes, ou sous des cartons sous les ponts d'autoroute comme c'est le cas aux abords de Paris.

Les chiffres du CERC couvrent la période 1999-2000. Qui peut douter qu'ils ont encore augmenté si l'on compte que depuis l'an 2000, le chômage, principale cause de pauvreté avec le divorce (souvent lui-même dû à la situation économique du couple) n'a cessé sa progression ?

Si l'on n'oublie pas non plus que le nombre de ménages surendettés a fait un bond de 14 % entre 2002 et 2003 ? Si on ajoute à ce décompte tragique les 180 000 chômeurs qui ne touchent plus un centime depuis le 1er janvier 2004 du fait de la réforme Unedic de l'indemnisation chômage ?

Dès lors, quoi d'étonnant si la proportion d'enfants pauvres est particulièrement élevée dans les familles monoparentales ? Ces enfants pauvres connaissent des difficultés scolaires plus fortes ; leur mauvaise alimentation prédispose à l'obésité ; leur état bucco-dentaire est catastrophique puisque leurs parents ne peuvent recourir au dentiste (le rapport indique que les élèves des ZEP ont deux fois plus de caries que ceux des autres écoles).

Voilà donc comment " *la Nation* " dirigée par les gouvernements successifs, de gauche comme de droite, " *garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle (...)* " .

C'est donc bien, face à ces prédateurs qui ne pensent et n'agissent que pour le profit, d'un plan d'urgence en faveur des salariés, des chômeurs, des femmes et de leurs familles qu'il s'agit. Un plan d'urgence qui impose par tous les moyens la protection de l'enfant, de la mère, de tous les travailleurs. Un plan d'urgence indissociable de l'action unie contre le gouvernement Chirac-Raffarin. Et, premier acte immédiat vers ce plan d'urgence, le vote LO-LCR aux élections régionales, un vote combatif et d'espoir contre " ceux d'en haut " : patrons, hommes de droite et leurs alliés.

Modifié le samedi 18 juin 2005

Voir aussi dans la catégorie Editoriaux

Personne ne nous représente !

Rarement la lutte de classes n'aura autant encadré les élections. Rarement le rejet des partis institutionnels n'aura été aussi fort comme en atteste l'explosion de l'abstention ouvrière... »

Explosions spontanées et débouchés politiques

Toute la situation porte en elle les germes d'une crise révolutionnaire. Sous les coups de butoir de la lutte de classes, la Ve République, ses institutions, ses partis, sont dans un état de... »



La gifle et la manifestation du 12 juin 2021

La gifle assénée à Macron a la vertu de sa clarté corporelle. Peu importe celui qui la lui a donnée : elle illustre de manière cinglante l'exaspération et le ras-le-bol de la population face... »

Pour le FMI, la pandémie sera source de « troubles sociaux »

Un récent rapport de trois économistes du Fonds Monétaire International (FMI)¹ a mis en lumière le lien déjà connu entre épidémies et « troubles sociaux ». »

Notre priorité absolue : un plan d'urgence contre le chômage, la pauvreté et Macron !

Laurent Saint-Martin, député LREM du Val-de-Marne et rapporteur du budget, l'affirme : « les réformes restent d'actualité ». E il précise : « c'est juste le calendrier qui est repensé... »



Ils ne couvriront pas notre colère. Macron, dehors !

Depuis maintenant sept mois, Macron et son gouvernement font la démonstration quotidienne de leur incompétence, de leur irresponsabilité, et de leur incapacité à sortir de la crise sanitaire... »
